

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail – Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'EST  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE NGOURA  
 \*\*\*\*\*  
 SECRETARIAT GENERAL  
 \*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace – Work – Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 EAST REGION  
 \*\*\*\*\*  
 LOM AND DJEREM DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 NGOURA COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 GENERAL SECRETARIAT  
 \*\*\*\*\*

## **COMMISSION INTERNE DE PASSATION DE LA COMMUNE DE NGOURA**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 002/AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE  
HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DANS LE  
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**



Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2021

#### **1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOURA, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de la Commune de Ngoura dans le Département du LOM et Djerem, Région de l'Est et selon l'allotissement ci-après :

N° Lot	Désignation	Montant TTC (FCFA)	Caution de soumission
1	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à NGONGOE	8 500 000	170 000
2	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GOUNTE	8 500 000	170 000
3	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à GANGANGA	8 500 000	170 000
4	Construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à BOHANTO	8 500 000	170 000

#### **2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- ❖ L'installation de chantier ;
- ❖ Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- ❖ L'implantation des ouvrages ;
- ❖ L'exécution des forages ;
- ❖ L'équipement des forages ;
- ❖ L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- ❖ La construction du muret de protection ;
- ❖ La fourniture et la pose de pompes à motricité humaine ;
- ❖ L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de l'eau et de l'énergie ;

- ❖ Le traitement éventuel de l'eau ;
- ❖ La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- ❖ La mise en service des équipements.

### **3- PARTICIPATION**

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine de l'hydraulique.

### **4- FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

### **5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGOURA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, pour chaque lot postulé, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipal de la Commune de NGOURA.

### **6- REMISE DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et six **(06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGOURA, au plus tard le **08 Avril 2021 à 12 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°002/AONO/C.NGOURA/SG/ST/CIPM/NGOURA/2021 DU 02 MARS 2021**  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES  
LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOURA DANS LE DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST**  
*(Préciser le lot sollicité)*  
**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

### **7- RECEVABILITE DES OFFRES**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, soit **CENT SOIXANTE DIX MILLE (170 000) francs CFA pour chaque lot sollicité**, délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

### **8- OUVERTURE DES OFFRES**

L'ouverture des offres se fera à la Mairie de NGOURA, le **08 Avril 2021 à 13 heures** précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOURA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

### **9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES**

#### **A. Critères éliminatoires :**

##### **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

**b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

**c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Huit millions cinq cent (8 500 000)** .....Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet pour ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

**10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**11- DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**12- NOMBRE MAXIMUM DE LOT**

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire peut être attributaire de **plus d'un (01) lot**.

**13- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGOURA, Secrétariat Particulier du Maire, aux numéros de téléphones : 694 518 177 / 677 488 736.

**Ampliations :**

**NGOURA, le 02 Mars 2021**



- ✓ MINMAP/Ydé ;
- ✓ ARMP/EST (pour insertion au JDM) ;
- ✓ Pdt/CIPM-NGOURA ;
- ✓ DDMAP/LD ;
- ✓ DDEPAT/LD ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.